

FICHE DE RECUEIL DES VŒUX DE LV2 ET DES ENSEIGNEMENTS DE COMPLEMENT LATIN-CHORALE ENTRÉE EN 5^{ème} RENTRÉE 2022

Madame, Monsieur,

Depuis la mise en application de la réforme du collège, **l'apprentissage de la seconde langue vivante débute désormais en 5**ème pour tous les collégiens. Un enseignement de complément de latin est proposé aux élèves volontaires à partir de la classe de 5ème et poursuivi jusqu'en classe de 3ème. Cet enseignement permet d'obtenir 20 points supplémentaires en vue de l'obtention du Diplôme National du Brevet. C'est également le cas pour un autre enseignement de complément à savoir l'enseignement facultatif de chant choral.

Afin de préparer la rentrée prochaine, je vous invite à formuler vos demandes ci-dessous en sachant que la décision d'acceptation ou de refus sera connue à la rentrée **en fonction des places disponibles**. Merci de ramener au professeur principal de la classe de votre enfant, ce document renseigné **pour le 17 janvier 2022 dernier délai.**

Je soussigné(e), M/Mme				,
Responsable légal de l'élève Nom	.PrénomClasse			
Atteste avoir pris connaissance des engagements listés ci-dessous.				
	Vous indiquerez « 1 » pour votre choi prioritaire, puis « 2 » pour le suivant, etc. Mettre deux choix au minimum.			
CHOIX DE LA LV2 OBLIGATOIRE PARMI 3 POSSIBILITES		SOUHAIT D'INSCRIPTION		PRIORITÉS DES CHOIX
Langue vivante 2 Italien Cet enseignement obligatoire de 2h30/semaine, sera poursuivi jusqu'en 3ème. □ oui			J non	
Langue vivante 2 Espagnol Cet enseignement obligatoire de 2h30/semaine, sera poursuivi jusqu'en 3 ^{ème} .			J non	
CHOIX DE L'ENSEIGNEMENT DE COMPLEMENT			SOUHAIT D'INSCRIPTION	
Latin Cet enseignement facultatif de 1h/semaine en 5 ème, sera poursuivi jusqu'en 3 ème à raison de 2h/semaine. Cet enseignement n'est pas compatible avec la section sportive handball.			☐ oui	□ non
Chorale Cet enseignement facultatif de 1h/semaine en 5 ^{ème} , sera poursuivi jusqu'en 3 ^{ème} à raison de 1h/semaine. Il est complété par 36h réparties sur l'année scolaire. Cet enseignement n'est pas compatible avec la section sportive handball.			☐ oui	non
St Raphaël, le	Signature de l'é	ilàve :		